

L'Équateur dénonce la responsabilité des USA dans la migration irrégulière des Cubains



Quito, 15 juillet, (RHC).- Le ministère équatorien des Affaires étrangères a dénoncé la responsabilité des États-Unis dans la migration irrégulière des Cubains vers l'Équateur.

Dans un communiqué officiel, l'Équateur exprime sa préoccupation à l'égard des tentatives illégales auxquelles se lancent des migrants cubains pour gagner le territoire étasunien à travers divers pays sud-américains et centraméricains.

«Il faut identifier clairement les facteurs qui créent et qui nourrissent cette crise, en particulier la politique migratoire des États-Unis.»

Le document fait mention expresse de la loi de rajustement cubain datant de 1966 et la révision de cette norme légale, de 1995, connue comme «pieds secs, pieds mouillés».

Le communiqué du ministère équatorien des Affaires étrangères qualifie ce cadre légal d'encouragement permanent pour le flux risqué de Cubains qui transitent par les pays de la région, dans le but de parvenir aux frontières des États-Unis.

Le communiqué se réfère aux migrants cubains qui exigent des facilités au gouvernement équatorien pour accomplir ce but. Il a été diffusé peu après l'expulsion d'un troisième groupe de migrants cubains qui n'ont pas pu établir la régularité de leur situation migratoire.

Le texte souligne que la satisfaction de cette revendication impliquerait la complicité de l'Équateur avec l'émigration irrégulière. Le communiqué souligne que le gouvernement équatorien ne saurait nullement assumer cette position.

Hier, l'ambassadeur de Cuba en Équateur, Rafael Daussa, a confirmé au cours d'une conférence de presse que toutes ces personnes avaient quitté Cuba de manière légale.

Il a tenu à souligner qu'aucun d'entre eux n'avait d'antécédents politiques à Cuba.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/100068-lequateur-denonce-la-responsabilite-des-usa-dans-la-migration-irreguliere-des-cubains>



Radio Habana Cuba